

**Fongicide Tanos™**

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000000560  
Date de révision : 04/01/2019

Cette FDS est conforme aux normes et aux réglementations de la Canada et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

**SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

Nom du produit : Fongicide Tanos™  
Nom commercial/Synonyme : B10480592  
DPX-KP481 50DF  
DPX-KP481 WG  
Tanos 50DF  
Tanos 50WG  
Famoxadone: 2,4-Oxazolidinedione, 5-methyl-5-(4-phenoxyphenyl)-3-(phenylamino)-  
Cymoxanil: Acetamide, 2-cyano-N-[(ethylamino)carbonyl]-2-(methoxyimino)-

Numéro de la FDS : 130000000560

Utilisation du Produit : Fongicide  
Fabricant : Production Agriscience Canada Company  
P.O. Box 730, 7398 Queen's Line  
Chatham, Ontario  
N7M 5L1  
Canada

Informations sur le produit : 1-800-667-3852  
Urgence Médicale : 1-800-441-3637 (24 heures)

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

## Effets potentiels sur la santé

## Peau

Famoxadone : Peut provoquer une irritation de la peau. Peut provoquer:, Inconfort, démangeaisons, rougeurs, ou enflure..

Cymoxanil : Peut provoquer: Irritation avec sensation de gêne ou douleur, rougeur ou éruption, démangeaisons ou enflure.

## Yeux

Famoxadone : Peut provoquer une irritation des yeux. Peut provoquer:, Larmoiement, rougeur, ou gêne..

**Fongicide Tanos™**

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000000560  
 Date de révision : 04/01/2019

Cymoxanil : Peut provoquer: Irritation des yeux, larmes, Douleur, Vue brouillée.

Inhalation  
 Cymoxanil : L'exposition peut faire rougir, pleurer et piquer les yeux et provoquer des douleurs dans le nez et la gorge, ainsi que de la toux.

Ingestion  
 Cymoxanil : Peut provoquer: la chimie du sang est altérée, Dépression du système nerveux central, vertige, confusion, manque de coordination, somnolence ou inconscience, Effets sur le foie.

Exposition répétée  
 Famoxadone : Les effets néfastes dus à une exposition répétée par ingestion peuvent inclure: effets sur les yeux

Organes cibles  
 Famoxadone : Yeux

Cancérogénicité  
 Aucun des composants de ce produit, présents à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %, n'est répertorié comme un agent carcinogène par le CIRC, le NTP, ou l'OSHA.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Composant	No.-CAS	Concentration
Famoxadone	131807-57-3	25 %
Cymoxanil	57966-95-7	25 %
Other Ingredients		50 %

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

**Fongicide Tanos™**

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000000560  
Date de révision : 04/01/2019

- Contact avec la peau** : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.
- Contact avec les yeux** : Maintenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Enlever les lentilles cornéennes, les cas échéant, après 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.
- Inhalation** : Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale. Respiration artificielle et/ou oxygène peuvent être nécessaires. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.
- Ingestion** : Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement. Faire boire un verre d'eau, à petites gorgées, à la personne si elle peut avaler. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.
- Conseils généraux** : Avoir sous la main le contenant ou l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre antipoison ou à un médecin ou lors du transport en vue d'obtenir des soins.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Propriétés Inflammables**  
**Point d'éclair** : Non applicable
- Moyens d'extinction appropriés** : Eau pulvérisée, Mousse, Poudre chimique sèche, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- Moyens d'extinction inappropriés** : Jet d'eau à grand débit, (risque de contamination)
- Techniques spéciales en cas d'incendie** : Porter une combinaison de protection complète et un appareil de protection respiratoire autonome.  
(pour les petits feux) Si l'endroit est fortement exposé au feu et si les conditions le permettent, laisser brûler car l'eau peut accroître la pollution de l'environnement. Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs.

**Fongicide Tanos™**

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000000560  
Date de révision : 04/01/2019

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

NOTE: Relire les sections MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU et MANIPULATION (PERSONNEL) appropriée avant d'entreprendre le nettoyage. Utiliser UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNEL approprié pour le nettoyage.

- Précautions individuelles : Evacuer le personnel, ventiler la zone au maximum, utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Nettoyage du Déversement : Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.
- Mesures en cas de Déversement Accidentel : Empêcher la matière de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les zones en contrebas.  
Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

- Manipulation (Personnel) : Se laver les mains à fond avec du savon et de l'eau après manipulation et avant de manger, boire, mâcher du "chewing gum" ou d'utiliser du tabac. Retirer l'équipement de protection personnelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Se laver à fond dès que possible et enfiler des vêtements propres. Enlever immédiatement les vêtements/EPI si de la matière pénètre à l'intérieur. Se laver à fond et mettre des vêtements propres.
- Manipulation (Aspects Physiques)  
Stockage : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
- Stockage : Conserver dans le conteneur d'origine. Ne pas contaminer l'eau, les autres pesticides, les fertilisants, la nourriture et l'alimentation pour le bétail en stocks. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**

- Mesures d'ordre technique : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Lorsque les personnes qui manipulent ce produit utilisent des systèmes fermés, des cabines fermées ou des aéroplanes d'une façon satisfaisant aux exigences de la Worker

## **Fongicide Tanos™**

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000000560  
Date de révision : 04/01/2019

Protection Standard (WPS) visant les pesticides agricoles [40 CFR, partie 170, section 170.240 (d) (4-6)], les exigences de l'équipement de protection individuelle peuvent être réduites ou modifiées, tel qu'il est décrit dans les normes WPS.

### Équipement de protection individuelle

Protection des mains : Matériel: Gants résistants aux produits chimiques

Protection de la peau et du corps : Les applicateurs et autres manipulateurs doivent porter:

Chemise à longues manches et pantalons longs.

Gants résistants aux produits chimiques, Catégorie A (tel que caoutchouc butyle, caoutchouc naturel, caoutchouc néoprène ou caoutchouc nitrile), tous plus grands que ou égaux à 14 mils

Chaussures et chaussettes

L' EPI exigé pour une entrée anticipée dans des zones traitées qui est autorisé selon la "Norme pour la Protection des Travailleurs" et qui comprend le contact avec tout ce qui a été traité, tel que plantes, sols, ou eau, est:

Combinaison

Gants résistants aux produits chimiques, Catégorie A (tel que caoutchouc butyle, caoutchouc naturel, caoutchouc néoprène ou caoutchouc nitrile), tous plus grands que ou égaux à 14 mils

Chaussures et chaussettes

Mesures de protection : Suivre le mode d'emploi du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPP.

**Fongicide Tanos™**

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000000560  
 Date de révision : 04/01/2019

S'il n'existe aucune directive pour les articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPP séparément de toute autre lessive.

Directives au sujet de l'exposition

Valeurs limites d'exposition

<b>Famoxadone</b>			
AEL *	(DuPont)	2 mg/m <sup>3</sup>	8 hr. TWA
AEL *	(DuPont)	1 mg/m <sup>3</sup>	12 hr. TWA

<b>Cymoxanil</b>			
AEL *	(DuPont)	2 mg/m <sup>3</sup>	TWA 15 minutes [TWA=Valeur Limite d'Exposition Pondérée dans le Temps]

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Forme : solide  
 Couleur : brun  
 Odeur : douce  
 pH : env. 6 à 10 g/l 20 °C (68 °F)  
 Masse volumique apparente : 600 kg/m<sup>3</sup>  
 Hydrosolubilité : dispersable

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Fongicide Tanos™**

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000000560  
Date de révision : 04/01/2019

Stabilité : Stable à températures et conditions de stockage normales.

Conditions à éviter : Aucune raisonnablement prévisible.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx)

Réactions dangereuses : Une polymérisation ne va pas se produire.

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Fongicide Tanos™

Inhalation 4 h CL50 : > 5.1 mg/l , Rat

Dermale DL50 : > 5,000 mg/kg , Rat

Oral(e) DL50 : 1,732 mg/kg , mâle, Rat

Oral(e) DL50 : 566 mg/kg , femelle, Rat

Irritation de la peau : Pas d'irritation de la peau, Lapin  
Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classification

Irritation des yeux : Pas d'irritation des yeux, Lapin  
Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classification

Sensibilisation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau., Cochon d'Inde

Famoxadone

Toxicité à dose répétée : Les effets suivants apparaissent pour des niveaux d'exposition qui dépassent significativement ceux auxquels on peut s'attendre lorsque les conditions d'utilisation sont conformes à l'étiquetage.

Oral - nourriture  
Chien

Organes cibles: Yeux  
effets sur les yeux

Oral - nourriture  
Rat

**Fongicide Tanos™**

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019  
Date de révision : 04/01/2019

Réf. 130000000560

Gain de poids du corps réduit, Modifications du poids des organes, Augmentation des teneurs en enzymes du foie dans le sérum, Effets sur le foie, La destruction des globules rouges provoque une réduction anormale du nombre de globules rouges (anémie)

Dermale  
Rat

augmentation du poids du foie, Augmentation des teneurs en enzymes du foie dans le sérum

Cancérogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

Toxicité pour la reproduction : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le classement comme toxique pour la reproduction  
Les tests sur les animaux ont montré des effets sur la reproduction à des teneurs égales ou supérieures à celles qui provoquent une toxicité pour les parents.  
Aucun effet sur ou via l'allaitement

Tératogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucune toxicité pour le développement.

Cymoxanil

Toxicité à dose répétée : Les effets suivants apparaissent pour des niveaux d'exposition qui dépassent significativement ceux auxquels on peut s'attendre lorsque les conditions d'utilisation sont conformes à l'étiquetage.

Oral(e)  
espèces multiples

Organes cibles: Sang, thymus  
la chimie du sang est altérée, Pas d'effet neurotoxique

Oral - nourriture  
Chien  
90 jr  
Organes cibles: thymus  
Effets sur le thymus

Cancérogénicité : N'est pas classifiable comme cancérigène pour l'homme.  
N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations



**Fongicide Tanos™**

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000000560  
Date de révision : 04/01/2019

animales.

Toxicité pour la reproduction : Pas toxique pour la reproduction  
Tératogénicité : Les tests sur les animaux ont montré des effets sur le développement embryon-foetus à des niveaux égaux ou supérieurs à ceux provoquant une toxicité maternelle.

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Toxicité aquatique

Fongicide Tanos™

96 h CL50 : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) 0.0287 mg/l

Famoxadone

72 h CE50r : Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) 0.048 mg/l

5 jr NOEC : Algues 0.009 mg/l

48 h CE50 : Daphnia magna (Grande daphnie ) 0.012 mg/l OCDE Ligne directrice 202

90 jr : NOEC Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) 0.0014 mg/l

21 jr : NOEC Daphnia magna (Grande daphnie ) 0.0037 mg/l

Cymoxanil

72 h CE50r : Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) 2.39 mg/l OCDE Ligne directrice 201

48 h CE50 : Daphnia magna (Grande daphnie ) 27 mg/l

21 jr : NOEC Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) 0.22 mg/l

21 jr : NOEC Daphnia magna (Grande daphnie ) 0.067 mg/l  
Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Devenir dans l'Environnement

Famoxadone

**Fongicide Tanos™**

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000000560  
Date de révision : 04/01/2019

Bioaccumulation : Une bioaccumulation est peu probable.

Information écologique supplémentaire : Risques pour l'environnement : Ne pas appliquer directement dans l'eau, ni dans des zones où se trouvent des eaux de surfaces, ni dans des zones à niveau d'eau variable au-dessous de la valeur moyenne des marques correspondant aux niveaux supérieurs. Les eaux de ruissellement et de dérive peuvent être dangereuses pour les organismes aquatiques dans les plans d'eau adjacents aux zones traitées. Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémentaires concernant les mesures de précaution pour l'environnement lors de l'application.

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Élimination des Déchets : Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors de l'élimination. Les déchets provenant de l'utilisation de ce produit doivent être éliminés sur le site ou dans une installation d'élimination des déchets autorisée.

Élimination du conteneur: : Remplissage et élimination des contenants :  
Se référer aux instructions données par l'étiquette du produit.  
Ne pas transporter si ce conteneur est endommagé ou qu'il fuit.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

IATA_C	Numéro ONU	: 3077
	Nom d'expédition des Nations unies	: Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Famoxadone, Cymoxanil)
	Classe	: 9
	Groupe d'emballage	: III
	No. Etiquetage	: 9
IMDG	Numéro ONU	: 3077
	Nom d'expédition des Nations unies	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Famoxadone, Cymoxanil)
	Classe	: 9
	Groupe d'emballage	: III
	No. Etiquetage	: 9
	Polluant marin	: oui (Famoxadone, Cymoxanil)

**Fongicide Tanos™**

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000000560  
Date de révision : 04/01/2019

Non réglementé par le DOT/49CFR sauf si expédié en vrac ou par voie d'eau .  
Polluants marins portant la référence UN 3077 et 3082 dans un emballage individuel ou combiné contenant une quantité nette par emballage individuel ou intérieur de 5 litres maximum de liquide ou présentant une masse nette par emballage individuel ou intérieur de 5 kilogrammes maximum de solides, pouvant être transportés comme matières non dangereuses conformément à la section 2.10.2.7 du code IMDG, IATA clause spéciale A197, et du code ADR/RID clause spéciale 375.

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

No. Homologation PCP : 27435  
Remarques : Ce produit est régi par la Loi sur les produits antiparasitaires; il n'est pas réglementé selon le SIMDUT.  
Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de préparation de : 04/01/2019  
MSDS

(TM) Marque commerciale de E.I. du Pont de Nemours and Company.

Personne de contact : Production Agriscience Canada Company, Chatham, Ontario, N7M 5L1

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.